



Loi 1901

ALR membre actif de



Les Couleurs
de l'Accompagnement

Assemblée Générale du 27 avril 2017

Rapport Moral par Alain VIRICEL, Président

Mesdames et Messieurs les Elus et Responsables d'Instances Administratives en charge des Personnes en situation de Handicap, Mesdames, Messieurs les Présidents et Représentants d'Associations, avec un salut particulier aux Membres de nos Associations partenaires au sein des « Couleurs de l'Accompagnement », Mesdames et Messieurs, Chers Amis,

Bienvenue à l'Assemblée Générale 2017, année où l'Association de La Roche célèbre ses 45 ans d'existence.

Que de chemin parcouru depuis sa fondation en 1972 par Frère ROGER. Au cours du temps, notre Institution n'a cessé d'évoluer, de s'adapter aux besoins des personnes, aux conditions économiques et techniques, aux contraintes budgétaires, aux orientations des professionnels et des tutelles.

Tout au long de l'année 2016, conseil d'administration et direction ont constamment rappelé cette évidence.

Si tout d'abord, il convient de résumer les principaux faits marquants de l'exercice écoulé :

- Excellence des résultats financiers qui nous seront exposés par notre Trésorier ;
- Ouverture et inauguration de la résidence Roche Félines, confortant notre pôle « Foyer de Vie » et conférant à La Roche une position d'opérateur officiel en Pays Ligérien ;
- Intégration de 2 nouveaux cadres de direction en capacité de favoriser émulation et dynamisme.

Si, dans le droit fil des décisions arrêtées lors de la dernière Assemblée Générale 2016, plusieurs d'entre elles ont été réalisées :

- Cession de l'ancien foyer d'hébergement à la commune de Saint-Marcel-de-Félines ;
- Amélioration des performances du pôle industrie (Métallerie et conditionnement) ;
- Développement d'une collaboration active au sein des Couleurs de l'Accompagnement.

Alors que d'autres sont toujours en cours :

- Évolution, dans le cadre de la reconversion des Myosotis, et si le plan d'urbanisme de la Ville de Tarare le permet, des foyers-appartement actuels vers une formule de type domicile collectif doté d'un service d'accompagnement adapté ;
- Ouverture, pour partie, du service d'accueil de jour en direction d'un nouveau public ;
- Modernisation du foyer de vie pour l'instant abrité à Roger Jacquet ;
- Éventuel rapprochement avec d'autres associations.

Priorité a été donnée, comme promis il y a tout juste un an, à la réactualisation du « Projet Associatif ».

Ainsi, Direction et Conseil d'Administration ont engagé une réflexion sur les orientations, les enjeux et les réponses à apporter. Prenant en compte les souhaits de nos protégés, de leurs familles, de nos professionnels et également de nos partenaires, un comité stratégique, épaulé par un spécialiste du secteur médico-social, a œuvré dans le but de vous présenter cette évolution. Validées en séminaire du 16 mars dernier puis adoptées lors du Conseil d'Administration du 5 avril, les nouvelles orientations seront soumises à votre approbation, sous forme d'une résolution, lors du vote intervenant en fin d'assemblée statutaire.

Association ALR gère
des établissements financés par :



RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

Loire
LE DÉPARTEMENT

Association de La Roche
La Roche - 69170 LES SAUVAGES
Tél. 04 74 89 17 17 - Fax 04 74 89 17 11
Courriel : laroche@alr.asso.fr
Site : www.alr.asso.fr

Rapport Moral du Président

Dès lors, notre futur s'inscrit dans une trajectoire ouverte sur une période nouvelle où :

- Le travail ne constituera plus la seule porte d'entrée à La Roche, le « logement » étant au même titre intégré dans le « Projet Associatif » ;
- L'épanouissement par le travail en ESAT classique, « hors les murs » ou l'insertion en milieu ordinaire, sera enrichi par la création d'une « plate-forme d'évaluation et de transition » ;
- Les foyers-appartement s'effaceront au profit d'un dispositif plus diversifié allant du foyer d'hébergement habituel au SAVS renforcé via le domicile collectif ;
- La création d'un service d'accueil de jour, ouvert et ambulatoire, viendra compléter celui existant pour les anciens travailleurs ;
- Le développement de places en foyer de vie pour personnes vieillissantes sera poursuivi.

Ces mesures citées pour exemple, ajoutées à celles que vous découvrirez lors de la présentation complète des orientations proposées, ne poursuivent qu'un seul but : « élargir notre éventail de services propre, le compléter par un accès à la palette plus étendue développée au sein des Couleurs de l'Accompagnement, tout ceci en vue de proposer les parcours de vie sans rupture les plus pertinents aux personnes qui nous sont confiées ».

Il me revient à présent d'exprimer, au nom de notre Association, toute notre gratitude :

- Aux représentants du Fonds Handi Psy, fortement engagés dans la recherche de dons alloués à des investissements dans des domaines novateurs. En fin de séance, ils nous feront part de leur action et de l'affectation de leur soutien financier pour l'année en cours ;
- Au service en charge du handicap au Conseil Départemental qui a entériné, dès fin janvier dernier, notre plan d'action sociale et logement s'inspirant des nouvelles orientations ;
- Par anticipation à l'Agence Régionale de Santé qui, nous l'espérons, voudra bien procéder de même lors de la présentation prochaine des mesures proposées et relevant de son domaine de compétences ;
- À M. Thierry Vergnaud, conseiller à l'URIOPSS, pour son soutien et son expertise ;
- Aux administrateurs impliqués dans cette réflexion majeure pour l'énergie et le temps consacré ;
- À notre directeur général pour sa participation éclairée alliée à la volonté manifeste de progresser ainsi qu'aux membres du comité de direction qui participeront à la déclinaison.

Enfin je voudrais, par avance, remercier nos professionnels et les assurer de notre totale confiance dans la poursuite de leur mission qui consiste à traduire dorénavant dans les faits, avec détermination et au moyen de pratiques innovantes, les nouvelles dispositions avec le seul souci qui vaille : « **apporter le meilleur à nos usagers et travailleurs et viser la construction, pour tous ceux qui le peuvent, d'un itinéraire adapté favorisant autonomie et ouverture vers la cité et le monde ordinaire** ».

Ainsi, tous, engagés à des degrés divers, contribueront à faire en sorte que « **les personnes en situation de handicap que nous accompagnons** » puissent, dans leur cheminement sur des voies nouvelles et plurielles qui s'offriront à elles désormais, s'affranchir des contraintes, des préjugés dans la pensée, l'expression, l'allure, le comportement, acquérir une indépendance d'un esprit qui n'est pas dominé par la crainte et atteindre l'épanouissement qui conduit vers ce à quoi aspire tout individu : la liberté.

Dès lors, elles pourront s'approprier ces quelques vers empruntés à Paul ELUARD :

*Sur la santé revenue,
Sur le risque disparu,
Sur l'espoir sans souvenir
J'écris ton nom LIBERTÉ*

*Et par le pouvoir d'un mot,
Je recommence ma vie,
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer LIBERTÉ.*

Merci pour votre attention.

Alain VIRICEL

Rapport d'Activités 2017

Orientations du Directeur Général

L'événement principal de l'année 2016 aura été sans conteste l'ouverture définitive du foyer de vie Roche-Félines. Ce foyer de vie pour personnes handicapées psychiques vieillissantes a emménagé dans ses nouveaux locaux le 5 janvier 2016. Sur une période courte (moins de 6 mois), les effectifs en personnes accueillies sont passés de 14 personnes à 32 personnes ; le nombre de salariés, sous la direction de Marylène CIRERA, pour les accompagner au quotidien a évolué aussi en conséquence. Cette montée en charge s'est passée de manière remarquable, et l'inauguration officielle du 3 juin a permis de mettre en avant tous les acteurs qui ont permis à cet établissement d'avoir une aussi belle naissance : les résidents premiers concernés et tous les professionnels d'une part, et aussi le Conseil Départemental de la Loire, la mairie de Saint-Marcel-de-Félines, la Maison Loire Autonomie, le bailleur social Loire Habitat d'autre part.

Et la véritable nouveauté pour l'Association de La Roche, aura surtout consisté pour cette ouverture à ce que, pour la première fois depuis très longtemps, de nouveaux résidents nous ont rejoint sans être passés par l'accompagnement par le travail au préalable. Cette évolution n'est pas anecdotique, et si l'association conserve toujours cette forte capacité à proposer de la mise au travail, elle démontre aussi qu'elle peut proposer, en intention première, des réponses aux autres besoins fondamentaux que sont le logement et la socialisation. Roche Félines est venue finaliser un cycle d'ouverture et d'évolutions fortes de deux ans (2015 et 2016) débuté par l'ouverture du foyer de vie Roger Jacquet (par redéploiement de 20 places de foyer et d'accueil de jour) puis l'ouverture du foyer des Mousselines (par redéploiement de places et par création de nouvelles). Roger Jacquet a par ailleurs bénéficié en 2016 d'une extension courte de 2 places, portant son agrément à 22 places.

Ce cycle a abouti à une évolution forte dans la structuration de l'Association de La Roche, puisque dorénavant près des deux tiers des places gérées le sont hors du site historique de Les Sauvages. Ce constat a amené une réflexion sur la réorganisation de l'organisation décisionnelle et administrative de l'association. Sur le champ de la décision, une évolution des délégations a été amorcée en 2016, avec des directions renforcées dans leur capacité à agir et à décider sur leurs établissements, au plus près des besoins des travailleurs et des résidents. Cela conduit à faire évoluer les services communs, communément appelés du siège, dans des fonctions supports, de veille législative, d'assistance et de simplification des processus de travail.

En 2016, plusieurs audits ont ainsi été menés sur l'organisation administrative ou les systèmes d'information, conduisant à des décisions de modification du logiciel de gestion de l'association et de décomplexification de certains processus (de la gestion du courrier à l'admission d'un nouveau bénéficiaire en passant par le traitement des factures d'achat).

En ce qui concerne les activités commerciales, l'année 2016 aura été somme toute une bonne année d'un point de vue global.

- Sur le pôle Industrie, dirigé depuis mars 2016 par un nouveau directeur Christophe SAYN, si l'atelier de Les Sauvages est toujours en grosse difficulté pour assurer un volume d'activité suffisant, il a malgré tout connu des signes encourageants d'évolution avec l'arrivée de nouvelles activités en salle propre et une évolution intéressante sur les espaces verts (malgré l'éloignement des clients potentiels).
Par contre, la baisse récurrente des anciennes activités (cartonnage, conditionnement simple en sous-traitance) perdure et rend cruciale la mutation vers des activités plus liées à notre environnement local immédiat (activités dites de terroir). De son côté, l'atelier Roche Métal a connu une embellie cette année, avec des résultats en nette amélioration. Cela a été obtenu grâce à un investissement de toute l'équipe, notamment sur le champ de la relation commerciale et de l'organisation des ateliers.
- Sur le pôle blanchisserie, les équipes du directeur Jean-Michel SANTT, ont aussi connu une très belle année. Les excellents résultats de la blanchisserie de Vénissieux se sont encore améliorés cette année, avec la mise en place d'activités nouvelles et notamment des opérations de livraison de vêtements de travail réalisées par les ouvriers de l'ESAT, en autonomie. Sur Amplepuis, les résultats sont restés légèrement excédentaires malgré la forte baisse du marché de l'hôpital de Tarare. L'arrivée d'un nouveau moniteur en fin d'année a permis de poser les bases d'une nouvelle organisation permettant d'envisager l'entrée de nouveaux marchés.

Rapport d'Activités 2017

Orientations du Directeur Général

En ce qui concerne l'activité médico-sociale, l'année 2016 (avec toutes ses créations de place et les mouvements de résidents d'un établissement à un autre) aura été une année dense. De nombreuses entrées de nouveaux bénéficiaires, mais aussi des départs. Notamment, sur les foyers d'hébergement, nouvellement dirigés depuis septembre 2016 par une directrice Emilie CALDEMAISON, nous avons connu un flux d'entrées et de sorties très importants, entraînant globalement une sous-activité. L'ouverture des Mousselines, et l'arrivée d'un nouveau public, plus jeune, ayant des attentes et des besoins d'accompagnement différents, doit nous amener à une évolution des modes d'accompagnement, et même des réponses en termes de logements et de type d'établissement.

Au final, toutes ces réflexions sur l'évolution du public accompagné et de ses attentes, sur l'évolution nécessaire des activités économiques sur les ESAT, voire sur l'évolution en cours des politiques publiques, rejoignent les orientations du projet associatif pour les prochaines années que le Conseil d'Administration souhaite voir mises en œuvre. Celles-ci donnent un cadre d'actions très précis à l'ensemble des parties prenantes de l'association.

Bruno DANDOY, Directeur Général



Ressources humaines

L'Association de La Roche, ce sont 166 professionnels, quelque soit leur qualification, au service des usagers.

Dans la continuité de la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences démarrée en 2016 et après une analyse des métiers et des projets à venir, nous avons pu définir un plan d'action. Il a deux objectifs : Faciliter l'adaptation du personnel à de nouvelles prestations auprès des usagers et des clients et renforcer la marque employeur et l'ancrage territorial de l'Association.

Toujours dans le cadre de cette démarche, nous avons pu élaborer des procédures de recrutement et d'intégration (en cours de validation).

Nous continuons la dynamique de mutualisation, dans le cadre des Couleurs de l'Accompagnement. Des formations communes ont été proposées aux salariés des différentes associations (handicap psychique, chef d'équipe en ESAT).

Avec les membres du CHSCT, des actions de sensibilisation concernant les risques psycho-sociaux ont été organisées auprès des sauveteurs secouristes du travail. Elles ont permis de mieux comprendre les facteurs de risques et de favoriser la prévention.

Le Pôle Blanchisserie de l'ESAT

Sur le pôle blanchisserie (regroupant les ateliers de Vénissieux - 50 ETP et Amplepuis - 40 ETP), l'année 2016 a été une bonne année sur le plan économique et riche de projets sur le plan médico-social.

- Sur le plan économique, le pôle blanchisserie a réalisé un chiffre d'affaires (1517 K€) et un résultat (+ 181 K€) globalement identiques à ceux de 2015. Une enquête de satisfaction menée auprès des clients du pôle montrent un taux de satisfaction élevé de nos clients puisque 90 % des clients de Vénissieux et 87 % des clients d'Amplepuis se montrent satisfaits voire très satisfaits de la prestation rendue.
- Sur le plan médico-social, l'année 2016 a été une année de refondation : rattachement des services médico-sociaux à la direction des pôles, embauche d'une nouvelle psychologue, création de deux postes innovants au sein d'ALR avec l'embauche d'un chargé d'insertion et d'un éducateur technique spécialisé, accueil d'un public majoritairement jeune...

Ainsi, la dynamique impulsée depuis un an au sein de l'Association sur l'ensemble des établissements s'est traduite au niveau du pôle blanchisserie par la mise en œuvre concrète de nombreux projets.

À Vénissieux, par exemple, un local dédié à la couture et à la réparation des vêtements professionnels (financé par le Fonds Handi psy) a permis d'élargir l'offre de services de l'atelier mais surtout d'apporter à 11 travailleurs un nouveau savoir-faire et de nouvelles compétences. De la même manière, une tournée de livraison exclusivement assurée par des travailleurs de l'atelier (5 chauffeurs et 4 accompagnateurs) a été mise en place (livraisons de la raffinerie TOTAL ou du club de Rugby du LOU...) : cette diversification des métiers proposés par l'ESAT donne du sens au travail effectué par nos usagers.

À Amplepuis, l'embauche d'une monitrice supplémentaire a permis de réorganiser la production et de s'ouvrir davantage à des actions sur la formation professionnelle des travailleurs (notamment via la RSFP - reconnaissance des savoir-faire Professionnels qui sera effective dès 2017 sur

cet atelier) ou la réflexion autour de l'accueil d'un public jeune.

Autre projet ayant vu le jour en 2016 : la création d'un poste de chargé des parcours d'insertion professionnelle. La création de ce poste a permis d'ouvrir une porte souvent fermée à nos travailleurs d'ESAT... celui du milieu ordinaire.

En facilitant sa découverte par la mise en place de visites, de stages ou de mises à disposition puis en accompagnant les entreprises à l'accueil de nos travailleurs, ce poste tisse un lien important entre milieu ordinaire et milieu protégé... et ouvre ainsi le « champ des possibles » à nos travailleurs.

Autre poste créé transversalement sur l'ensemble des ESAT, celui d'éducateur technique spécialisé dont les 3 missions principales sont l'élaboration du plan de formation pour nos travailleurs, l'accompagnement des équipes à l'accueil des publics jeunes et enfin l'expertise technique à apporter dans le cadre du futur projet « Passerelle » qui visera à faciliter le diagnostic et l'inclusion des personnes accueillies au sein de nos ateliers.

Ainsi, l'année 2016 a été une année d'accélération où de nombreux projets auront pu être conduits à bien. Ce souffle nouveau a permis aux équipes de donner du sens à leur action et aux travailleurs de dynamiser leur parcours en s'essayant à de nouveaux postes, en élaborant un projet de formation, de stage en milieu ordinaire ou plus simplement en valorisant les compétences déjà acquises.

Pour l'année à venir, plusieurs objectifs sont déjà fixés :

- Consolider l'activité commerciale sur l'ensemble du pôle blanchisserie et assurer la montée en charge progressive de l'atelier d'Amplepuis (par prospection ou transfert de clients) ;
- Poursuivre les actions entreprises dans le champ médico-social : élaboration d'un catalogue de formations à destination de nos travailleurs, développement d'expériences « hors les murs » (livraison, stage, mise à disposition...), mise en œuvre de la RSFP à Amplepuis ;
- Accompagner le mouvement de décentralisation des délégations et responsabilités du siège vers les établissements ;
- Organiser la mise en place et l'appropriation par les équipes du nouvel ERP (progiciel de gestion intégrée permettant en outre la mise en œuvre du dossier informatisé de l'utilisateur).

Jean-Michel SANTT, Directeur de pôle



Le Pôle Industrie de l'ESAT

Sur le pôle industrie et services (regroupant les ateliers de Rochemétal - 54 ETP et l'atelier des Sauvages - 78 ETP), l'année 2016 a été dynamique avec des projets sur le plan économique comme sur le plan médico-social.

- Sur le plan économique, le pôle industrie et services a réalisé un chiffre d'affaires (845 K€) et un résultat en hausse mais toujours en dessous des attentes.
- Sur le plan médico-social, l'année 2016 a été une année de refondation comme pour le pôle blanchisserie : rattachement des services médico-sociaux à la direction des pôles, embauche d'une nouvelle psychologue, création de 2 postes innovants au sein d'ALR avec l'embauche d'un chargé d'insertion et d'un éducateur technique spécialisé.

Ainsi, la dynamique impulsée au sein de l'Association sur l'ensemble des établissements s'est traduite également au niveau du pôle industrie par la mise en œuvre concrète de nombreux projets.

À Rochemétal, les premiers chantiers ont été réalisés par nos usagers, par exemple en installant des garde-corps montés sur pivot pour éviter qu'ils soient endommagés ou bien des barrières notamment pour EDF. Au niveau commercial, nous avons un nouveau site pour la métallerie <https://www.roche-metal.fr/> et que nous vous invitons à aller visiter. Nous avons

développé cet outil, pour pouvoir mettre en place une démarche de qualification de contacts commerciaux via une campagne d'emailing que nous envoyons grâce à des fichiers comprenant des entreprises classées par leur code NAF identifiant leur activité. A ce jour, l'exploitation des données du premier mois a permis de ramener un chiffre d'affaires équivalent au coût

de la démarche sur une année ajouté à celui du coût de développement du site internet.

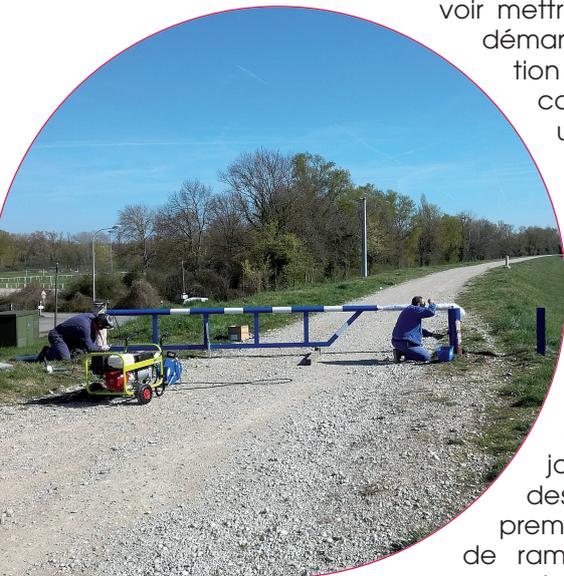
Aux Sauvages, le début de l'année 2016 a été marqué par la mise en place d'une salle propre dédiée au conditionnement des fruits et légumes secs ou moelleux pour Cerise et Potiron. Ce bel outil (financé par le Fonds Handi Psy) nous a permis de signer un accord de partenariat de 5 ans permettant de prouver la satisfaction du client.

L'image de notre atelier s'en est trouvée améliorée et nous permet d'accéder à des conditionnements à forte valeur ajoutée que nous ne pouvions pas faire avant, c'est ainsi que nous contrôlons du matériel dans le domaine médical. Nous pouvons nous appuyer sur cette image de marque pour mettre en avant un niveau de qualité de prestations et faire du conditionnement secondaire pour le cosmétique.

D'autre part, nous avons commencé des missions hors les murs, qui allient valorisation des compétences et amélioration du service offert à nos clients.

Pour l'année à venir, plusieurs objectifs sont déjà fixés :

- Augmenter l'activité commerciale sur l'ensemble du pôle industrie pour retrouver une rentabilité pérenne en prospectant pour les espaces verts en utilisant un renfort commercial, qui pourrait également nous aider à augmenter notre capacité en conditionnement en salle propre en démarchant de nouveaux clients. Pour la métallerie continuer la démarche des leads qui a été initiée et rechercher d'autres contrats sur chantier chez de nouveaux clients ;
- Poursuivre les actions entreprises dans le champ médico-social : stabiliser l'équipe des travailleuses sociales et élaboration d'un catalogue de formations à destination de nos travailleurs, développement d'expériences « hors les murs » (livraison à continuer, stage, mise à disposition...), mise en marche du projet passerelle pour l'accueil des nouveaux et ainsi leur permettre une intégration facilitée ;
- Accompagner le mouvement de décentralisation des délégations et responsabilités du siège vers les établissements ;
- Organiser la mise en place et l'appropriation par les équipes du nouvel ERP (Progiciel de gestion intégré permettant en outre la mise en œuvre du dossier informatisé de l'utilisateur) ;
- Faire un essai sur quelques ruches pour valider la pertinence d'une activité miellerie ;
- Faire nos premières plantations dans le cadre de la culture de myrtilles et plus largement de fruits rouges.



Le Pôle Hébergement des Travailleurs de l'ESAT

Évolution des effectifs

Admissions : 28 personnes soit :

En Foyer Hébergement - 22 personnes

- 9 Hommes
- 3 Femmes
- 10 personnes ont été accueillies dans le cadre de l'accueil temporaire.

En Foyers-Appartement

- 6 Hommes

Départ : 23 personnes soit :

En Foyer Hébergement - 20 personnes

- 10 personnes sont réorientées en foyer de vie (8 en interne ; 2 dans le département de la Loire) ;
- 1 homme est reparti en milieu hospitalier ;
- 1 homme a pris un appartement sur Tarare ;
- 2 personnes ont rejoint leur domicile familial ;
- 5 hommes ont évolué vers le foyer-appartement ;
- 1 femme s'est installée avec son compagnon.

En Foyers-Appartement : 3 personnes

- 1 homme a rejoint un foyer logement pour personnes âgées ;
- 1 homme a pris un appartement avec sa compagne ;
- 1 femme a été orientée en foyer hébergement, en interne.

Mouvements : 51 personnes et 8 stagiaires

- En Foyer Hébergement : 42 personnes
- En Foyers-Appartement : 9 personnes

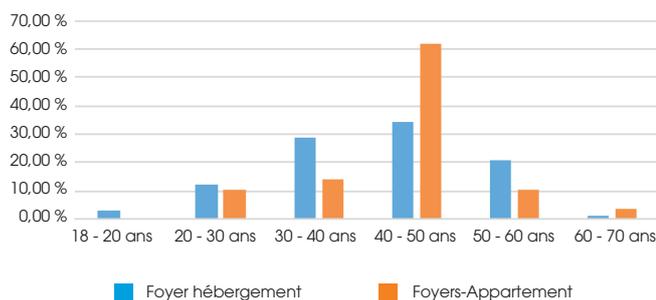
Mixité :

- En Foyer Hébergement : 73.97 % d'hommes et 26.03 % de femmes
- En Foyers-Appartement : 65.52 % d'hommes et 34.48 % de femmes

Projet de l'Hébergement

- Proposer - Prendre en compte - Favoriser
- Prendre soin - Prioriser

Répartition par âge



Deux Agréments

Soit un total de 105 personnes

- 77 places en Foyer Hébergement
- 28 en Foyers-Appartement

Prix de journée

- Foyer Hébergement : 100.31 € et 175.72 € en plus pour les personnes atteintes du syndrome Prader-Willi
- Foyers-Appartement : 66.93 €

Activités

- 32471 journées sont réalisées soit 1605 en moins par rapport au budget prévisionnel.

Emilie CALDEMAISON, Directrice de pôle



Deux salons vacances organisés en 2016 aux Mousselines



Premier anniversaire des Mousselines et départ de Monsieur Christian CLÉMENT, directeur du pôle hébergement



Le Pôle Foyers de Vie et Accueil de Jour

50 salariés au service de l'accompagnement du vieillissement et du handicap.
81 personnes accompagnées.

2016 : renforcement de l'identité du pôle foyers de vie et service d'accueil de jour : des pratiques qui se partagent et des activités communes.

Durant l'année 2016, nous (Direction et chefs de service du pôle) avons eu pour objectif de renforcer l'identité du pôle mais aussi de construire des temps de travail avec les professionnels, pour croiser et confronter les pratiques, les organisations et les fonctionnements.

- Réactualisation des fiches de poste ;
- Outils des projets d'accompagnement personnalisés ;

- Groupe Mieux-traitance (avec mise en place d'une journée regroupant une quarantaine de professionnels du pôle) ;

Le pôle FDV et SAJ inscrit également les personnes accueillies de ces trois établissements autour d'activités communes, de dynamique partagées :

- Organisation de la fête de fin d'année de l'Association de La Roche (organisation générale et création des décors) ;
- Séances de « danse contemporaine » et deux représentations dans le cadre de la SISM avec une intervenante extérieure M^{me} C. GATTET ;
- Des séances d'activités gym douce et relaxation au FDV Roger Jacquet et au FDV Roche-Félines avec les personnes du SAJ.

Les personnes accueillies ont pu témoigner de leur grande satisfaction de ces temps partagés.

Des temps forts pour fédérer

3 juin 2016 : inauguration du FDV Roche-Félines avec les personnes accueillies et leurs proches, les élus, les partenaires, l'Association, la Direction et les professionnels.

24 Septembre 2016 : Fête des familles au FDV « Roger Jacquet » où 19 familles se sont déplacées pour partager un repas et des animations.



Le Pôle Foyers de Vie et Accueil de Jour

Focus sur les trois établissements :

Foyer de vie "Roger Jacquet"

Au 31 Décembre 2016

- 22 personnes accueillies
- 64 ans de moyenne d'âge
- 73 % des personnes ont plus de 60 ans

Projet de réhabilitation des locaux du FDV « Roger Jacquet » avec mobilisation du Conseil d'administration, de la Direction ALR, de la Municipalité, du Conseil Départemental, de la Préfecture.
Arrivée de M. DESFONDS Rémy, chef de service en mars 2016.

Foyer de vie "Roche-Félines"

Au 31 Décembre 2016

- 32 personnes accueillies
- 58 ans de moyenne d'âge
- 55 % des personnes ont plus de 60 ans
- Taux d'occupation : 94 %

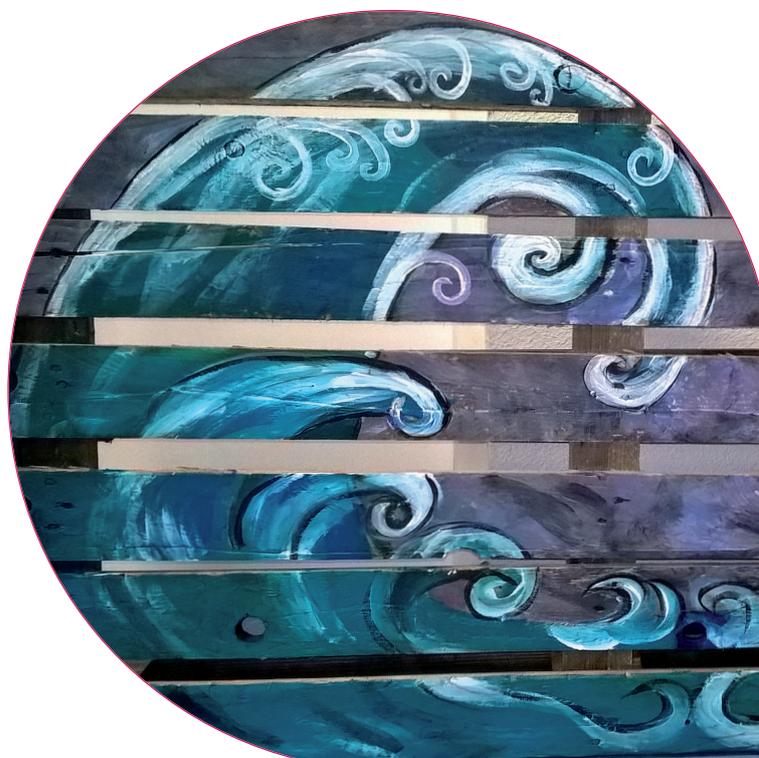
Ouverture le 5 février 2016

Service d'Accueil de Jour

Au 31 Décembre 2016

- 27 personnes accueillies
- 51 ans de moyenne d'âge
- 22 personnes viennent à temps partiel
- 63 % des personnes sont hébergées par un établissement de l'ALR
- 66 % des personnes ont plus de 50 ans
- Taux d'occupation : 81 %

Marylène CIRERA, Directrice de pôle



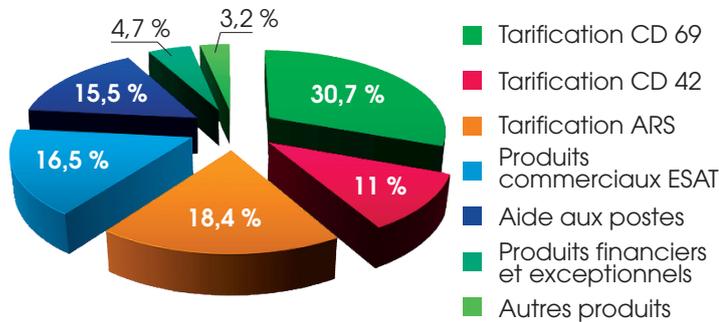
Le Rapport Financier

Bilan au 31/12/2016 (en k€)					
ACTIF	2016	2015	PASSIF	2016	2015
Immobilisations	6641	6902	Capitaux propres	6717	5911
<i>Incorporelles</i>	37	43			
<i>Terrains</i>	405	406			
<i>Constructions</i>	4278	4503			
<i>Matériels de production</i>	1124	1256	Emprunts	2309	2204
<i>Autres immobilisations</i>	398	314			
<i>Immobilisations financières</i>	399	380			
Stocks	152	129			
Créances	2355	2306	Dettes	2149	2272
Disponible	2027	1050			
	11175	10387		11175	10387

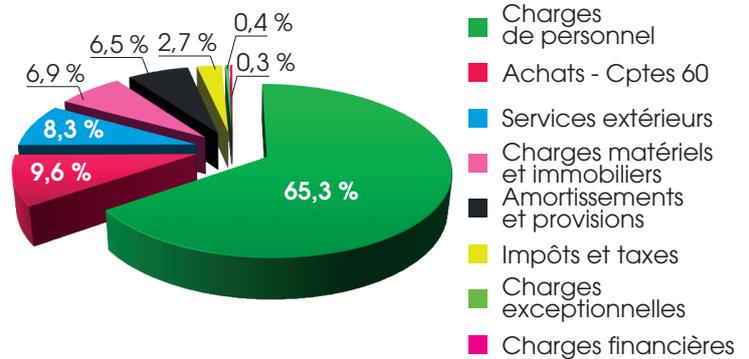
Compte de résultat au 31/12/2016 (en k€)			
	2016	2015	%
Production vendue	2362	2331	1 %
Tarification	8642	7353	18 %
Complément de rémunération	2224	2275	- 2 %
Autres produits	481	540	- 11 %
Total produits	13709	12499	10 %
Achats	1288	1406	- 8 %
Autres charges (S ext. I et T)	2805	2174	29 %
Salaires et charges	8412	8067	4 %
Amortissements provisions	874	795	10 %
Total charges	13379	12442	8 %
Résultat d'exploitation	330	57	
Produits financiers	9	32	
Charges financières	- 37	- 43	
Produits exceptionnels	665	517	
Charges exceptionnelles	- 60	- 220	
Résultat au bilan	907	343	

Le Rapport Financier 2016

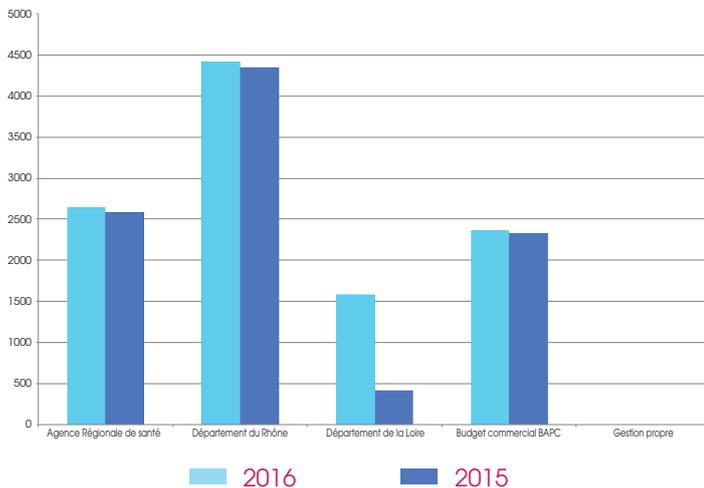
Répartition des produits 2016 en % 14383 K€
Résultats : 907 K€



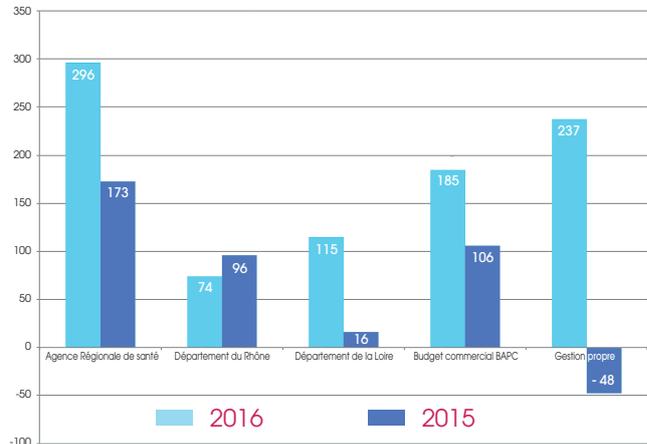
Répartition des charges 2016 en % 13476 K€



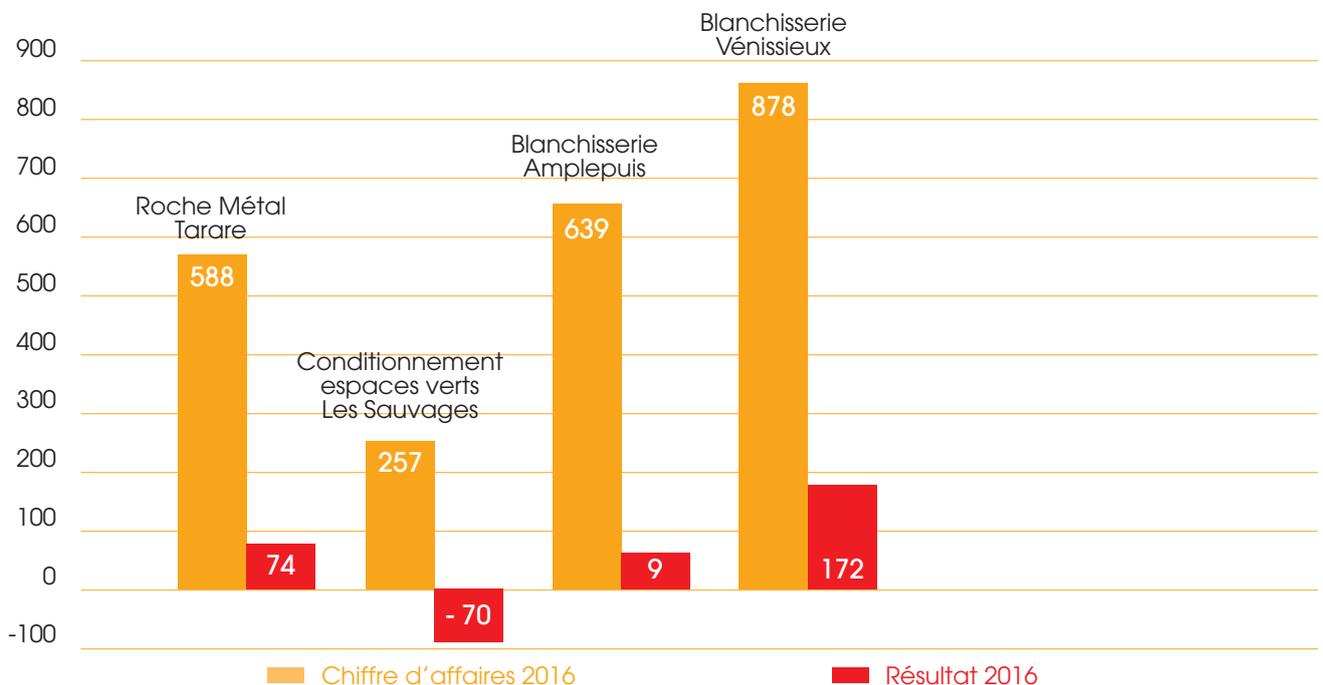
Comparatif des ressources en K€



Comparatif des résultats en K€



Résultat et chiffre d'affaires 2016 - Gestion commerciale par atelier



Les Orientations du Projet Associatif 2017-2022

Concernant l'action médico-social

- Le « travail » ne constituera plus l'unique porte d'entrée dans l'Association de La Roche ; le « logement » sera, au même titre, intégré dans le projet associatif ;
- Le spectre de notre champ d'action sera élargi du handicap psychique à la maladie mentale, en tenant compte de l'évolution du public accueilli (jeune, moins bien formé, habitué à une vie urbaine, souffrant de troubles du comportement et d'addictions) ; ainsi, l'accompagnement « au long cours » qui a longtemps été une spécificité de l'association ne sera plus prédominant ;
- Le principe de subsidiarité (qui consiste à privilégier, chaque fois que cela est possible, l'accompagnement le plus léger, laissant le maximum d'autonomie aux personnes accompagnées) sera appliqué systématiquement. Cette orientation peut induire une forme de prise de risques par la personne dans sa vie courante, et un accompagnement par les professionnels de cette prise de risque. Cette évolution impliquera un suivi managérial et des formations adaptées pour l'ensemble des salariés ;
- Une réflexion sur l'élargissement de la mission de l'association à l'aide aux aidants sera menée, en étudiant la possibilité d'adjoindre des services complémentaires à leur destination sur les établissements (répit, accueil séquentiel, formation, ...).

Concernant la structuration des établissements

- La création d'un service d'accueil de jour, ouvert et ambulatoire, viendra compléter celui existant pour les anciens travailleurs ;
- Le redéploiement du foyer-appartement permettra la mise en place d'un dispositif de logement plus diversifié (du foyer d'hébergement au SAVS renforcé, via le Domicile Collectif) ;
- La dynamique de création de places supplémentaires sur les foyers de vie pour personnes vieillissantes sera confortée, au regard de l'avancée en âge d'une partie des ouvriers des ESAT et des résidents des foyers d'hébergement, ainsi que des besoins extérieurs recensés ;
- La relocalisation de places d'ESAT, en périphérie de la métropole, et notamment de son réseau de transport en commun, sera engagée ;
- Le déploiement de places d'ESAT « hors les murs » sera recherché ;

- Le projet de création d'une « plateforme d'évaluation et de transition », aide à l'entrée en ESAT, sur le territoire de Tarare, sera proposé aux financeurs ;
- Les projets « Prader-Willi » et « solution aval à l'hôpital » seront poursuivis.

Concernant l'Association

- Toutes formes de coopération, de collaboration avec les autres acteurs de la santé mentale au service des parcours de santé et de vie des personnes seront favorisées ;
- Les opportunités de rapprochement avec d'autres acteurs non lucratifs seront étudiées ;
- Le renouvellement des administrateurs, pour pérenniser la gouvernance associative, sera assuré.

